

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### L'action collective en réseau

Loute, Alain; Ait Ahmed, Lahcen

*Published in:*  
L'Esperluette

*Publication date:*  
2013

*Document Version*  
le PDF de l'éditeur

#### [Link to publication](#)

*Citation for published version (HARVARD):*

Loute, A & Ait Ahmed, L 2013, 'L'action collective en réseau: un concept à dénouer' L'Esperluette, numéro 76, pp. 8 p.

#### **General rights**

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### **Take down policy**

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.



## POUR ALLER PLUS LOIN...

- DUMOULIN KERVRAN, D. et PEPIN-LEHALLEUR, M. (sous la dir. de), *Agir-en-réseau. Modèle d'action ou catégorie d'analyse?*, PURennes, 2012 (Coll. «Res Publica»).
- LE BOTERF, G., *Travailler efficacement en réseau: une compétence collective*, Les éditions d'Organisation, 2008.
- PLEYERS, G., «Horizontalité et efficacité dans les réseaux altermondialistes», in *Sociologie et sociétés*, Vol. 41, n° 2, 2009, p. 89-110.
- BENKLER, Y., *La richesse des réseaux: marchés et libertés à l'heure du partage social*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2009.

1. MUSSO, P., *Critique des réseaux*, Paris, PUF, 2003.
2. CALLON, M., LASCOUMES, P. et BARTHES, Y., *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil, 2001. Pour une lecture critique des travaux de Callon, voir: LOUTE, A., «L'organisation de la vigilance collective comme forme d'engagement du sociologue», in *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol.37-1, 2006 (En ligne: <http://rsa.revues.org/608>)  
Voir également BLESIN, L. et LOUTE, A., «Nouvelles vulnérabilités, nouvelles formes d'engagement. Apports pour une critique sociale», in MAESSCHALCK, M. et LOUTE, A. (éds), *Nouvelle critique sociale, Europe-Amérique Latine, Aller-Retour*, Polimetria, Monza, 2011, p. 155-192.
3. CALLON, M., *op. cit.*, p. 168.
4. MAESSCHALCK, M., «Conduire un processus d'Éducation permanente, construire une forme nouvelle d'action collective, c'est...», in *La formation, un laboratoire pour l'action collective*, Bruxelles, 2011, p. 31-37 (*Les Cahiers du Ciep*, n° 11)  
(En ligne: [www.ciep.be/documents/CahierCiep11.pdf](http://www.ciep.be/documents/CahierCiep11.pdf))
5. CALLON, M., *op. cit.*, p. 113.
6. Nous nous inspirons ici de CULTIAUX, J. et VENDRAMIN, P., *Militer au quotidien. Regard prospectif sur le travail syndical de terrain*, Presses Universitaires de Louvain, 2011, p. 29.
7. BOLTANSKI, L. et CHIAPELLO, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 434.
8. Voir ION, J., *La fin des militants?*, Paris, Ed. de l'Atelier, 1997.
9. MATHIEU, L., «Un «nouveau militantisme»? A propos de quelques idées recues», in *Contretemps*  
(En ligne: [www.contretemps.eu/socio-flashes/nouveau-militantisme-propos-quelques-idees-recues](http://www.contretemps.eu/socio-flashes/nouveau-militantisme-propos-quelques-idees-recues)).
10. BOLTANSKI, L. et CHIAPELLO, E., *op. cit.*, p. 441.
11. ROSANVALLON, P., *La contre-démocratie*, Paris, Seuil, 2006.

## Fiches pédagogiques



# L'action collective en réseau: *un concept à dénouer\**

PAR ALAIN LOUTE ET LAHCEN AIT AHMED  
(PERMANENTS CIEP COMMUNAUTAIRE)

Dans nos sociétés ultra-médiatiques, certains acteurs sont passés maîtres dans la capacité à absorber et à régurgiter les nouveaux termes à la mode, sans savoir à quoi ils font référence. Le concept de «réseau» n'échappe pas à ce phénomène. Il est utilisé dans des sens très différents: on parle aussi bien de réseau de communication, de réseau mafieux, de réseau d'enseignement, de réseau de sociabilité que de réseau neuronal. Dans le champ de l'action sociale, ce terme possède de **multiples sens**: réseau de solidarité, réseau d'échange de bonnes pratiques, réseau de partenariat, etc.

Pour certains auteurs, comme Pierre Musso<sup>1</sup>, ce concept, à force d'être utilisé dans tous les sens, ne veut plus rien dire. Sans être aussi radical que Musso, on pourrait avoir l'impression que le réseau ne signifie quelque chose que *négativement*. Il renverrait à ce qui relève du *non-hiérarchique*, du *non-formel*, du *non-rigide*, du *non-fixe*, etc.

Enfin, dernière difficulté, ce mot porte une charge «**normative**», puisqu'il est introduit dans des codes déontologiques ou des décrets. Il «faudrait» agir en réseau pour lutter contre la segmentation et la trop grande spécialisation de l'action sociale. Institutions et acteurs s'accordent-ils sur le sens et l'importance donnés à cet objectif?

Cette fiche pédagogique proposera quelques repères par rapport au champ ouvert par le concept de réseau. En effet, pour réfléchir notre monde, il reste utile et opératoire. Plus précisément, il permet de penser une nouvelle culture d'action collective particulièrement intéressante.

\* Une approche concrète de l'action collective en réseau sera publiée courant 2013 dans une seconde fiche pédagogique.



Au-delà de leurs différences, les mobilisations collectives menées, par exemple, par des altermondialistes ou des mouvements d'«Indignés», par des comités de défense de sans-papiers ou par des comités de riverains d'une décharge, ont comme point commun de revendiquer un mode d'organisation souple, non hiérarchisé et ouvert. Plusieurs de ces acteurs se réfèrent au modèle du «réseau» pour parler de ce mode d'organisation, en l'opposant au modèle pyramidal d'une autorité hiérarchique et centralisée. Selon de nombreux auteurs, nous serions face à un nouveau paradigme, **une nouvelle culture d'action collective**. Plutôt que de chercher à faire le tour de la question du réseau, c'est tout particulièrement la question de l'action collective en réseau qui sera ici abordée, en identifiant ses forces et ses faiblesses.

La fiche est structurée en quatre temps. Tout d'abord, le **contexte** d'émergence de ces nouvelles formes d'action collective en réseau sera détaillé. Dans un second temps, on dégagera les **principales caractéristiques** de cette nouvelle culture, en l'opposant à une culture d'action collective «hiérarchique» typique des grandes organisations militantes. Enfin, l'**évaluation** de cette culture permettra d'éclairer **ses forces et ses faiblesses**. Nous défendrons la thèse, pour finir, que l'enjeu est de parvenir à penser l'**articulation** de ces deux cultures, plutôt que de les opposer l'une contre l'autre.

## 1. LE CONTEXTE:

### LA CRISE DE LA «DOUBLE DÉLÉGATION»

Plusieurs facteurs expliquent l'évolution des formes d'action collective et de la militance. Des facteurs sociologiques (transformations des modes de vie), économiques (mutation du système économique globalisé) et culturels peuvent notamment être évoqués. Nous nous limiterons ici à exposer un élément particulièrement important du contexte: la crise de la «double délégation» qui, selon Michel Callon<sup>2</sup>, structure nos sociétés. Pour lui, dans nos démocraties représentatives, les citoyens **délèguent** aux hommes/femmes politiques le pouvoir de prendre des

décisions concernant leur vie en commun. Aux moments des élections, les citoyens choisissent les hommes politiques qui débattront de l'intérêt général. Nos sociétés sont aussi structurées autour d'une seconde forme de délégation: la société «confiée à des spécialistes, les scientifiques, le soin de produire des savoirs robustes, des connaissances certifiées»<sup>3</sup>. Cette «double délégation» fait ressortir un double monopole: les hommes politiques ont le monopole de la discussion de l'intérêt général et les experts celui de la production du savoir.

Selon Callon, cette double délégation est de plus en plus en crise dans nos sociétés. Tout d'abord, face à la complexité des problèmes sociaux, le monopole des experts est remis en question. Les citoyens-profanes se rendent compte que les scientifiques n'ont pas de connaissances tout à fait certifiées face à certains risques technologiques et écologiques (par ex., les nuisances liées au fait d'être riverain d'une ligne à haute tension, d'une centrale de traitement de déchets, etc.). Les experts sont également remis en question dans leur manière de traiter les questions économiques et sociales. En effet, la science économique est loin d'être une science exacte! Elle «se positionne essentiellement comme une science de l'après coup»<sup>4</sup>, en nous disant ce que nous aurions du faire, sans prévoir véritablement les crises. La délégation politique est également en crise: un fossé se creuse entre les citoyens et la sphère politique. Beaucoup de citoyens ont souvent le sentiment que les questions politiques n'ont plus rien à voir avec leurs problèmes. Ils ne se sentent plus représentés par l'homme politique qu'ils ont délégué pour discuter de la vie en commun.

Dans ce contexte de crise, de nouvelles formes d'action collective émergent dans tous les champs de la vie sociale. Face au mutisme des experts, des comités de riverains subissant des nuisances remettent en question leur monopole: ils les interrogent sans relâche, comparent leur vécu aux nuisances subies par d'autres, recensent alors des cas et recueillent des données. Ils mettent ainsi en œuvre une vérita-

bles toutes les questions qui se posent au collectif. Ces difficultés augmentent au fil de l'extension du réseau. Au plus le réseau grandit et relie de nouvelles personnes, au plus son fonctionnement sera lourd et coûteux en temps.

#### • La vulnérabilité du réseau

Une limite du réseau est qu'il est **vulnérable** face à ce que Luc Boltanski et Eve Chiapello ont appelé l'«opportuniste connexionniste»<sup>10</sup>, un acteur qui fait semblant de jouer le jeu du réseau, tout en cherchant à tirer tout le bénéfice du réseau pour lui. Plutôt que de faire circuler l'information, il garde pour lui les liens qu'il entretient avec différents acteurs et tente de se poser comme un point de passage obligé de l'information, un acteur indispensable par lequel il faut transiter. Autre phénomène d'opportunisme: des experts ou des hommes politiques peuvent participer à des réseaux dans le but d'obtenir des informations de la part des riverains ou de retrouver une légitimité, sans pour autant jouer le jeu de la coopération.

Le réseau est également vulnérable face à des **leaders implicites**. Même si l'idéal du réseau est anti-hiérarchique, certaines personnalités peuvent arriver à s'imposer. Un militant charismatique qui a l'habitude du conflit, aura plus facilement le dernier mot dans un débat qu'un citoyen qui prend la parole en public pour la première fois. Des relations d'autorité peuvent aussi s'instituer. Elles seront plus difficiles à gérer que dans des organisations explicitement construites sur un mode hiérarchique car elles prennent des formes implicites et cachées. La personnalisation par les médias des mouvements sociaux renforce ce phénomène. Face à des réseaux horizontaux, sans leader affiché, les médias ont tendance à interviewer les mêmes personnalités, souvent les plus charismatiques.

#### • Le risque de jouer la rupture plutôt que la recomposition sociale

Les actions collectives en réseau ne conduisent pas toujours à des formes de «recomposition sociale» entre experts et profanes, citoyens et politiques. Des

comités de riverains peuvent se mettre en place dans le seul but de bloquer les discussions politiques. Plutôt que jouer le rôle positif et essentiel de «contre-démocratie»<sup>11</sup>, certains groupes d'acteurs peuvent devenir des forces «impolitiques», qui se limitent à rejeter toute parole politique. De même, plutôt que d'enrichir le travail des scientifiques, certains comités rendent impossible le travail de recherche, en remettant en question toute parole scientifique. Certaines de ces actions peuvent donc jouer davantage la carte de la rupture que celle de la coopération.

## 4. POUR UNE ARTICULATION DES DEUX CULTURES DE L'ACTION COLLECTIVE!

Cette fiche vous a proposé une grille d'analyse qui permet de relever les caractéristiques principales de l'action collective en réseau, tout en la distinguant de son idéal-type, l'action collective hiérarchique. D'emblée, nous avons insisté sur le fait que ces deux idéaux-types coexistent dans nos organisations et que les acteurs sont plongés dans ces deux cultures d'action collective. Nous voudrions terminer en défendant l'idée que, non seulement ces deux cultures coexistent, mais que nos organisations sociales et militantes ont tout à gagner à renforcer l'articulation de ces deux cultures d'action collective. Nous pensons que plutôt que de constituer des forces opposées, elles peuvent s'enrichir l'une l'autre. La force des réseaux est de permettre d'exercer un pouvoir de vigilance face aux problématiques inconnues ou mal identifiées, et d'informer l'organisation hiérarchique sur ces nouveaux enjeux. Quant à elle, la culture d'action collective hiérarchique nous rend attentifs aux limites de l'action en réseau et au risque que des réseaux soient capturés par des opportunistes. Elle nous invite également à penser une forme d'institutionnalisation des réseaux qui permettrait de leur donner une durée et une continuité dans le temps. Le fait que nos organisations soient pleinement ancrées dans ces deux cultures est, à nos yeux, une très grande richesse. Il reste à inventer, de manière créative, des institutions et des modes d'organisations qui permettent l'articulation de ces deux cultures.





Le militant de base peut être tout à fait coupé des débats auxquels prend part son délégué. Il peut se sentir dépossédé de son action et se détourner de l'organisation. Dans les réseaux, l'action se fait «en présence». L'acteur agit directement, touché par un problème qui le concerne. Les enjeux «riverains» autour desquels se constituent les réseaux peuvent exercer un pouvoir d'intéressement des acteurs. Des actions en réseau peuvent constituer parfois des premières expériences d'action collective. De plus, la volonté du réseau de fonctionner à travers une démocratie participative peut avoir comme effet d'attirer des acteurs qui ont l'impression de ne pas être entendus par les porte-parole institués.

- Une force de «recomposition sociale»  
Une seconde plus-value de l'action collective en réseau est sa participation à un mouvement de «recomposition sociale». Nos sociétés sont traversées par une double ligne de rupture: une première entre les citoyens et les hommes politiques, une seconde entre les experts et les profanes. L'intérêt des réseaux est qu'ils essayent de renforcer l'articulation entre ces deux pôles. Des comités de riverains tentent d'intéresser à nouveau des scientifiques à leur vécu. D'autres acteurs en réseau tirent la sonnette d'alarme et font pression sur les politiques pour qu'ils inscrivent à l'agenda des questions passées sous silence. Pour Michel Callon, ces réseaux agissent comme des «forums hybrides» qui mélangent et font coopérer des acteurs qui restent cloisonnés dans la démocratie *délégative*.

- Une force de production de savoir commun  
L'action collective en réseau est génératrice de **savoir commun**. Un réseau tend à connecter toujours davantage d'individus: au plus il s'étend, au plus l'information disponible augmente. Un réseau permet d'autant plus d'interactions et d'échanges d'informations qu'il met en connexion un grand nombre d'acteurs. De plus, le réseau relie, autour d'un projet ponctuel, une hétérogénéité d'acteurs. Il permet dès lors

de croiser des acteurs avec des connaissances et des points de vue très différents. Face à des problèmes complexes, vécus de plus en plus dans la solitude de la sphère individuelle, un tel pouvoir du réseau est essentiel: il permet de «collectiviser» des situations de souffrance vécues par les individus. En confrontant les situations de vie, en échangeant les informations depuis différents points de vue, un «savoir commun» se reconstruit petit à petit autour de ce que cela veut dire vivre la précarité, le chômage aujourd'hui, etc.

#### Ses limites et ses dangers

La mise en avant des forces du réseau ne doit pas avoir pour effet de nous faire passer sous silence ses limites et ses dangers. On peut en pointer quatre.

- La durée de vie du réseau  
Les gens s'engagent dans un réseau parce qu'ils se sentent concernés par un problème. Cet engagement est fluctuant et ne s'inscrit pas toujours dans la durée. Si un réseau peut très rapidement se mettre en place face à un problème, il peut tout aussi rapidement disparaître. Cette difficulté de soutenir dans le temps le réseau, renvoie à la complexité de garder la mémoire du savoir commun produit dans le réseau. Conserver cette mémoire pose un problème technique (comment s'organiser sans prendre appui sur une organisation centralisée?) et de légitimité (qui a le droit de dire ce qui vaut la peine d'être gardé en mémoire?).

- Le coût du fonctionnement en réseau  
Se donner l'objectif de prendre les décisions par consensus, ne pas s'imposer de limite à l'échange de l'information, tout cela représente un coût. En effet, il faudra consacrer du temps à la discussion, mais aussi payer le prix du refus d'une non-division des tâches du travail contestataire. S'il n'y a pas de responsable clairement défini, tous les membres du réseau sont alors co-responsables des décisions à prendre. Le risque est alors d'être sollicité et mobilisé sur

ble «épidémiologie populaire»<sup>5</sup>. Il en est de même pour les problématiques liées à la santé. Des groupes de malades interviennent dans la manière dont les scientifiques construisent les protocoles de recherche. Un groupe de malades du sida peut notamment critiquer le protocole adopté, en montrant l'absence de certaines catégories de sidéens dans le test. Dans de nombreux cas, cette «enquête scientifique populaire» tire la sonnette d'alarme et impose, dans l'espace public, un problème qui était passé sous silence tant par les politiques que par les experts. Ainsi, l'action de ces comités a pour effet d'intéresser à nouveau les scientifiques et les politiques à des situations problématiques passées sous silence. Enfin, des mouvements remettent en question cette double délégation par rapport aux problématiques économiques et sociales. En l'absence de porte-parole politiques fiables, des mouvements de travailleurs précaires (*Réseau stop précarité*, *Génération précaire*, etc.) se constituent pour interagir avec le monde politique. En permettant la rencontre et le croisement d'une multitude d'acteurs, ils permettent de «collectiviser» les situations de souffrance individuelle et de produire un savoir commun, dans un contexte où les trajectoires de vie sont de plus en plus individualisées et éclatées.

## 2. ANALYSE DE L'ACTION COLLECTIVE EN RÉSEAU

Même s'ils renvoient à des domaines différents (écologie, économie, social), ces exemples partagent tous une même «culture» de l'action collective, avec le «réseau» comme mot clé. Pour analyser les caractéristiques de cette culture d'action collective en réseau et bien cerner ses contours, nous allons l'opposer à une culture d'action collective «hiérarchique» typique, selon certains auteurs, des grandes organisations militantes (les syndicats, les partis, etc.)<sup>6</sup>. Précisons que notre démarche visera à dégager des «idéaux types» en forçant le trait pour faire ressortir les caractéristiques majeures de ces deux cultures d'action. Dans la réalité cependant, ces oppositions

sont parfois moins tranchées, et ces deux cultures d'action peuvent parfois coexister dans une même organisation.

#### Hétérogénéité - Homogénéité

Dans un réseau, ce qui relie les individus n'est pas le fait qu'ils partageraient tous une propriété commune (par ex. appartenir à une même catégorie socio-professionnelle, une même génération), mais qu'ils s'accordent sur un **projet commun ponctuel**: organiser une manifestation altermondialiste face à un sommet d'institution internationale, questionner les experts et le politique face à un projet d'implantation d'un centre de traitement de déchets, organiser un comité de défense de sans-papiers, etc. De même, il ne faut pas partager *a priori* les mêmes convictions idéologiques pour participer à l'action. Ainsi, il n'est pas demandé à «ceux qui prêtent la main à ces événements (...) une adhésion totale sous tous les rapports mais seulement un accord ponctuel sur la validité de l'action menée». Le réseau permet de rassembler autour d'un projet commun des acteurs très **hétérogènes**. Il constitue «un système souple, où l'on travaille ensemble tout en gardant son identité»<sup>7</sup>. Dans certaines grandes organisations militantes, un travail d'**homogénéisation** est considéré comme nécessaire qui passe par un accord préalable sur des valeurs communes ou sur des méthodes d'action partagées.

#### Agir en présence - Agir à distance

Les acteurs d'un réseau agissent «en présence», parce qu'ils sont concernés, touchés personnellement par un problème. Les individus s'engagent dans un réseau en tant que «riverains», «habitant à côté de». Dans une organisation militante hiérarchisée, les acteurs agissent aussi, mais «à distance», à travers un délégué auquel ils ont donné mandat.

#### Décentralisation - Centralisation

Dans la forme idéale d'un réseau, tout peut se connecter avec tout. Il n'y a pas de point de passage obligé

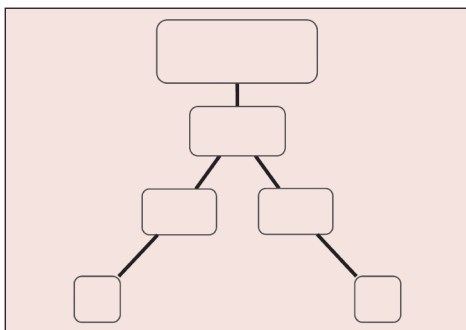




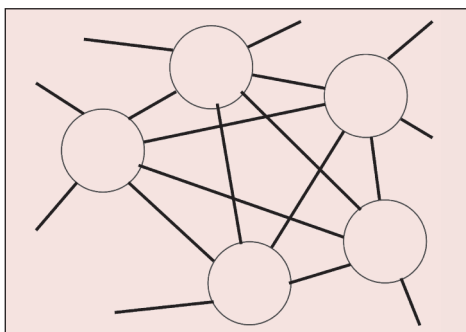
de l'information, ni de limite à l'échange d'informations.

Dans une organisation pyramidale et hiérarchique, au contraire, l'information est centralisée et limitée. Il y a des points de passage obligé de l'information. Ainsi, si je veux obtenir de l'information, je dois m'adresser à mon supérieur hiérarchique par qui l'information doit transiter.

CENTRALISATION DE L'INFORMATION DANS UNE ORGANISATION PYRAMIDALE ET HIÉRARCHIQUE



DÉCENTRALISATION DE L'INFORMATION DANS UNE ORGANISATION EN RÉSEAU



#### Non division - Division du travail contestataire

Dans la culture de l'action collective en réseau, il n'y a pas de division stricte du travail contestataire. Cette culture remet en question la coupure entre les experts et les profanes. Il n'y a donc pas des super-militants qui **pensent** l'action et d'autres qui **exécutent**.

Dans la culture d'action collective hiérarchique, la distinction entre ceux qui conçoivent l'action et ceux qui l'exécutent, peut rester fort présente.

#### Démocratie participative - Démocratie représentative

Soulignons encore que, dans la forme idéale de l'action collective en réseau, les décisions sont prises de manière **participative et directe**. Les acteurs cherchent à obtenir un consensus à travers la discussion. De plus, les acteurs ne se limitent pas à choisir des représentants mais déterminent directement le contenu des décisions.

Dans les grandes organisations hiérarchisées, les décisions sont prises principalement à travers un **vote et de manière indirecte**. Bien souvent, les individus ne votent pas directement sur le contenu des décisions, mais élisent les représentants qui débattront du contenu des décisions à prendre.

#### Structure dynamique - Structure statique

Une caractéristique majeure du réseau est son **dynamisme**. Le réseau ne connaît ni frontière fixe, ni point d'arrêt. L'action en réseau est liée à un projet ponctuel. L'engagement des acteurs est donc fluctuant et ne s'inscrit pas nécessairement dans la durée. Il y a beaucoup d'entrées et de sorties.

Le nouveau militant des réseaux n'aurait rien à voir avec celui des organisations traditionnelles, qui serait un «militant total», tandis que le premier, un **militant «distancié»**, avec un engagement plus fluctuant.

Nous avons caractérisé le réseau par son hétérogénéité. Il n'y a pas une qualité homogène commune qui ferait le tri entre ce qui est dans le réseau, et ce qui est en dehors du réseau. Enfin, le réseau tend naturellement à s'étendre continuellement. Au plus le réseau s'étend et s'agrége de nouveaux éléments, au plus la masse d'informations à échanger et partager augmente. L'action collective hiérarchique est, elle, beaucoup plus **statique**. Les frontières du collectif sont plus clairement définies. On sait avec précision qui est affilié et qui ne l'est pas.

En résumé:

Action collective en réseau	Action collective hiérarchique
Hétérogénéité	Homogénéité
Agir en présence	Agir à distance via des délégués
Décentralisation de l'information	Centralisation de l'information
Pas de division stricte des tâches	Division stricte des tâches
Démocratie participative	Démocratie représentative
Dynamique	Statique

#### Une «nouvelle» culture d'action collective?

Il est intéressant de s'arrêter sur l'emploi de l'adjectif «nouveau» pour parler de la culture de l'action collective en réseau.

Pour certains sociologues, cet adjectif est plus que nécessaire. Pour Luc Boltanski et Eve Chiapello, l'action en réseau représente bien une logique d'action **nouvelle** qui rompt avec l'**ancienne** culture des grandes organisations militantes. Jacques Ion pose également une distinction entre un **ancien** militant qui adhère fortement à son groupe militant et un **nouveau** militant plus distancié, symbolisé par le «post-it» que l'on peut coller sur divers supports.

Pour d'autres, cette coupure entre ancien et nouveau est dangereuse car elle est loin d'être aussi claire et nette. Lorsqu'on analyse le passé, on retrouve aussi des formes d'engagement plus distancié. Plus grave, Lilian Mathieu dénonce le fait qu'en mettant en avant l'idée d'une «nouvelle» forme d'action collective, ces sociologues disqualifient ce qui est «par contraste, posé comme "ancien": le mouvement ouvrier et ses organisations (partisanes et syndicales) traditionnelles, désormais invalidés, voire invisibilisés»<sup>9</sup>. A force d'idéaliser la nouveauté des formes d'action collective en réseau, des sociologues, comme Boltanski et Chiapello, laisseraient entendre que les organisations militantes, comme les syndicats, seraient dépassées et n'auraient pas réussi à s'adapter, depuis l'après-guerre, aux changements sociétaux. Notre position se situe entre ces deux points de vue: l'action collective en réseau renvoie bien à une «nouvelle» culture de l'action collective, mais sans faire

disparaître l'ancienne. Aujourd'hui, ces deux cultures coexistent. De plus, cette nouvelle culture se retrouve également dans les grandes organisations militantes et syndicales. L'action syndicale peut prendre la forme d'une action en réseau: des alliances avec des acteurs hétérogènes. A côté du travail de délégation, des espaces d'échange décentralisés sont mis en place. De plus, un certain nombre d'acteurs syndicaux participent activement à des comités de riverains ou à des plates-formes où se croise une hétérogénéité d'acteurs. C'est une raison pour laquelle, dans la grille d'analyse présentée, nous parlons bien de deux types de **culture** d'action et non pas de deux types d'**acteurs** différents. Un même acteur peut exister dans ces deux cultures de l'action collective. Enfin, nous aurions tout à gagner à renforcer l'articulation entre ces deux cultures d'action collective.

### 3. EVALUATION DE L'ACTION COLLECTIVE EN RÉSEAU

Même si l'intérêt de l'action collective en réseau est une évidence, à aucun moment cette forme d'action ne peut être idéalisée. C'est pourquoi il est essentiel d'évaluer ses forces et ses faiblesses.

#### Ses forces

- Une force d'intéressement

Un des bénéfices majeurs de l'action en réseau est de posséder une grande force d'intéressement. En effet, dans l'action collective hiérarchique, les individus agissent «par distance» à travers leurs délégués. Cette distance peut parfois être très grande.

